

Ecole maternelle du Parc
Rue de Quiers
16400 La couronne

Compte rendu du conseil d'école du 18 novembre 2025

Etaient présents :

Nicolas Greverie : Maire adjoint à l'Education et l'égalité des chances
Flavie Robert : responsable du service éducation
Florence Buton : chef de service des ATSEMS
Marie-Claude Vincent, DDEN
Mesdames Dorothée Bethleem Turquin, Laurie Caillon, Laura Fourgs, représentantes des parents d'élèves
Ingrid Bouillet, ATSEM
Mesdames Cécile Fontbonne, Julie Jacqmin, Isabelle Maupetit, Adeline Rivière, Marion Urruty, enseignantes
Isabelle Desjardin, directrice d'école

Excusées :

Madame L'Inspectrice de l'Éducation Nationale Nathalie Pasquet
Madame Hardy, représentante de parents d'élèves.

La séance débute à 18h00.

1) Présentation :

Un tour de table est effectué.

2) Approbation du PV du dernier conseil d'école (18 mars 2025)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Rôle et fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des élèves.

Les représentants de parents élus siègent au conseil d'école. Ils sont un intermédiaire entre les familles et l'école. Ils transmettent les questions des familles et leurs suggestions sur le fonctionnement de l'école au conseil d'école et informent les familles de ce qui a été discuté lors des conseils d'école.

4) Résultats des élections

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le 10 octobre 2025.

Le taux de participation a été de 50,93 %.

Il faut noter qu'il y a toujours des erreurs dans les bulletins de vote : 23 blancs ou nuls sur 82 votants.

Pour Monsieur Grevery une des pistes serait peut-être le vote électronique, mais Madame Desjardin rappelle que cela suppose un investissement important de la mairie car le vote étant le même jour dans toutes les écoles, il faudrait que celles-ci soient toutes équipées. Les écoles, enseignants, syndicats demandent depuis plusieurs années qu'il n'y ait pas d'élection s'il n'y a qu'une liste mais ce n'est pas encore acté.

Les parents élus sont :

Titulaires : Madame HARDY, Madame CAILLON, Madame MOULAI, Madame BETHLEEM, Madame FOURGS ; suppléante : Madame LUJAN

Madame Robert demande s'il est possible qu'il y ait une adresse « parents élus » pour communiquer avec la mairie et faciliter le contact avec les parents de l'école. Madame Bethleem répond que cette adresse existe et la transmettra, Madame Desjardin propose aux parents de faire un trombinoscope pour mieux se faire connaître; l'idée est acceptée.

5) Rentrée 2025

La rentrée s'est bien passée.

L'équipe se compose de 6 enseignantes et 5 ATSEMS

Enseignantes : Mesdames Desjardin, Fontbonne, Jacqmin, Maupetit et Rivière ; Madame Urruty enseigne en classe de GS (classe bleue) le jeudi et en classe de PS-MS (classe verte) le vendredi, comme décharge de Madame Desjardin

Atsems : Mesdames Moreau, Bernard, Bouyer, Girard et Bideault.

Mme Nathalie Cats, AESH, accompagne un enfant en situation de handicap dans la classe bleue depuis mi-octobre.

Mme Louhann Vilain, service civique, a été recrutée par la mairie de La Couronne pour venir en soutien des enfants de la classe de TPS.

La municipalité a également positionné une personne venant en soutien des ATSEM tout le mois de septembre. Ce qui a été très apprécié par les enseignantes et le personnel.

Gisèle Nompex est présente à l'école deux jours par semaine pour renforcer l'équipe d'ATSEM ou assurer leur remplacement.

Les effectifs en septembre étaient de **93** élèves répartis en 5 classes.

- classe de TPS avec Cécile Fontbonne : 14 élèves
- classe Jaune de PS/MS avec Julie Jacqmin : 13 PS et 8 MS (21)
- classe verte de PS/MS d'Isabelle Desjardin et Marion Urruty : 7 PS et 14 MS (21)
- classe rouge de MS/GS d'Isabelle Maupetit : 5 MS et 14 GS
- classe bleue de GS d'Adeline Rivière et Marion Urruty : 19 élèves

6) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est relu (c'est le même que l'an passé).

Madame Desjardin insiste sur la Charte de la Laïcité, qui rappelle que la mission de l'école est de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

C'est un document essentiel dont il existe plusieurs versions. Madame Desjardin donne lecture de la version plus explicite, qui affirme que l'école respecte les principes d'égalité, la neutralité, la liberté, le respect de croire, le vivre ensemble, vise à une culture commune, rejette toutes les formes de violence,

Monsieur Greverie rappelle que le 9 décembre, c'est le 120ème anniversaire de la loi 1905, que la mairie incite depuis 2020 à fêter la laïcité et qu'il ne faut pas hésiter à marquer cet anniversaire. Madame Jacqmin insiste sur le fait que ces principes sont appliqués tous les jours et pas seulement à cette occasion.

Un rappel rapide du règlement est fait : procédure d'admission, (TPS différente des autres classes), obligation de scolarité, régularité, horaires,

En petite section il est dur de faire partir les parents de la classe à 8h30 mais ils doivent comprendre que l'école est encore en plan Vigipirate, le personnel est mobilisé à l'extérieur.

Les absences doivent être justifiées, car au-delà de 4 demi-journées, la directrice doit faire un signalement à l'inspection car l'absentéisme peut souvent être corrélé à des situations de maltraitance, violence...

Bien sûr, les absences pour maladie sont fréquentes en maternelle et ce n'est qu'en cas de doutes, d'absences répétées et non justifiées que cette procédure s'applique. Il n'y a pas besoin de certificat médical mais un coup de téléphone, ou un mot dans le cahier. Le certificat médical n'est exigé que pour certaines maladies contagieuses.

Divers points :

- Au restaurant scolaire, il y a deux services : les TPS et PS mangent entre 11h30 et 12h30 et les MS et GS entre 12h30 et 13h20.

- Rappel des horaires du centre de loisir et de l'intérêt d'inscrire les enfants même s'ils n'y vont pas pour que, en cas d'imprévu, ils puissent être confiés aux animateurs.

- Service de transport scolaire : l'accueil des élèves le matin et leur retour l'après-midi sont assurés par les Atsem. Il y a un personnel de mairie dans le bus.

- Moyens de communication avec les parents : cahier de liaison, mail
Chaque enseignante a son rythme pour donner les travaux ; chacune reste à disposition si besoin pour vous rencontrer les parents.

Pensez à mettre à jour les numéros de téléphone sur les documents transmis à l'école.

- L'usage des locaux : l'hygiène est sous la responsabilité de la mairie.
 Sécurité : attention à la fermeture du portail ; Madame Maupetit signale que des parents demandent aux enfants d'actionner l'ouverture du portail, ce qui est dangereux et interdit.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

7) Présentation des projets et activités des classes

Projets communs à l'école :

- Action pour le Téléthon :

Le 2 décembre (ou le 9 en cas d'intempérie), tous les enfants de l'école iront dans le parc pour courir, marcher et selon le nombre de tours réalisé un don sera effectué ; par exemple 1 tour pour une classe = 1€ (don de la coopérative scolaire).

Les classes participent également au marché du Téléthon en confectionnant des cartes ou sablés.

- Spectacle de Noël : il aura lieu mardi 16 décembre matin ; il s'agit d'un conte mis en musique avec la présentation de différents instruments.

- Projet classe découverte :

Projet pour les 2 classes de MS/GS et GS, pour un séjour les 4 et 5 mai 2026 à l'île de Ré sur le thème de la mer.

Pour réaliser ce projet, l'école a besoin d'une aide financière de la Mairie ; Monsieur Greverie ne peut s'engager mais pense que cela sera réalisable. La demande sera discutée lors de la prochaine réunion de la Caisse des Ecoles car comme tous les ans, l'école élémentaire prévoit également une classe de découverte. Il faut aussi compter sur une participation de l'APE, une demande de don auprès de la banque, ou d'organismes, la coopérative scolaire (participation importante) et la participation des familles.

- Présentation par classe des activités et projets.

TPS : c'est un dispositif d'adaptation, d'intégration, visant à développer l'autonomie, le plaisir, se sentir bien, le langage. Des sorties au théâtre sont en attente, de même qu'une sortie à la médiathèque. Il y a eu une sortie au parc pour l'automne, et il y aura la participation au Téléthon, le spectacle de noël et des projets futurs en fonction de l'évolution de la classe.

- Classe jaune PS/MS: c'est la première fois qu'il y a des MS. Il y a 13 PS et 8 MS ; 14 filles et 7 garçons.

La présence des MS facilite la rentrée, permet de focaliser l'attention sur les nouveaux ; il n'y a quasi pas eu de pleurs, il n'y a déjà plus d'enfants avec couches.

La rentrée a été sereine, et le travail a été centré sur l'autonomie, la gestion des émotions. Les MS ont aidé à apaiser les PS et facilité la gestion du groupe.

Les compétences scolaires ont été travaillées autour notamment de thèmes : la rentrée, les saisons, et actuellement les châteaux et les rois.

Il y a eu une première sortie médiathèque et d'autres sorties sont à venir.

- Classe rouge : MS/GS

Présentation de la classe :

19 élèves dont 5 MS et 14 GS

Madame Jennifer Girard est l'Atsem de la classe.

La rentrée a été marquée par l'arrivée d'un nouvel élève qui s'est rapidement adapté à sa nouvelle école. 2 élèves de l'école ont été en difficulté pour le changement d'année. Cela a pu modifier, durant quelques jours, la sérénité du climat de la classe lors de l'accueil du matin.

Des ateliers d'apprentissage sont proposés le matin et l'après-midi, les activités de gymnastique ont lieu le matin en salle de motricité, le lundi au Dojo et le jeudi au gymnase de La Couronne.

La « sécurité routière » lors des déplacements a fait l'objet d'un apprentissage. Les thèmes abordés en classe ont été ceux de la rentrée scolaire, des émotions, de l'automne, et de l'arbre (dans le cadre de la liaison GS/CP) Les parents disponibles sont sollicités pour renforcer l'encadrement des sorties, notamment celles à destination de la médiathèque de La Couronne, ou du Conservatoire, Les élèves sont allés écouter des instruments anciens (le clavecin, la viole de gambe et la flûte à bec) et visiter le Musée d'Angoulême : ils ont découvert des masques de l'Afrique et de l'Océanie. Un spectacle au théâtre d'Angoulême est prévu le 27 novembre. « Immobile et rebondi » Un rendez-vous a été fixé avec la médiathèque de La Couronne le 28 novembre. Le Téléthon sera soutenu par les élèves de l'école, sous la forme d'une action dans le Parc Eugène Bureau. Des cartes seront également réalisées en classe. Dans le cadre de la liaison GS-CP une sortie au parc a été organisée avec les 3 classes de CP, autour du thème de l'arbre, la structure, l'identification des parties développer les lexique... (exigence institutionnelle) ; mise en place d'un classeur en PS de vocabulaire qui passera dans les classes supérieures.

Classe bleue : 19 GS

En période 1 :

Il y a eu un travail sur le lexique sur l'école et les émotions, mais aussi , à partir des albums d'Axel Scheffler sur le Vivre ensemble.

En période 2 :

Un décloisonnement avec maîtresse Cécile est organisé le jeudi et le vendredi

Cette période a été celle du début du gymnase : ateliers courses avec obstacles et lancer

La classe a également travaillé autour du Loup : maîtresse Marion avec Loup à la montagne et Maitresse Adeline sur Pierre et le loup.

Le 7/11/2025 : il y a eu une sortie au conservatoire : « la musique au temps des rois » (flûte à bec, clavecin et viole de gambe).

Ensuite, les élèves sont allés au musée visiter l'étage des beaux-arts avec un travail sur les portraits et les paysages et surtout les natures mortes.

Ils ont aussi vu un spectacle au théâtre d'Angoulême : « Immobile et Rebondi ».

Ils sont allés à la médiathèque le 7/11 et ils y retourneront le 19 décembre.

La classe a fabriqué des objets pour le Téléthon et pour le marché de Noël de l'APE. La classe a participé avec la classe rouge à la sortie avec les CP au Parc.

Bien sûr, il y a aussi et surtout le travail autour des lettres bâtons puis scriptes, les maths (ajouter ou retirer) les nombres de 1 à 10, puis à 20...

Classe verte : 21 élèves 14 MS 7 PS, c'est une classe dynamique, tonique...

L'objectif des premières semaines est de prendre des habitudes, savoir vivre ensemble.

Il faut que les 7 PS trouvent leur place, mais ils savent s'imposer. Il s'agit aussi de développer l'autonomie, savoir mener une tache à son terme, prérequis pour travailler tranquillement. Une sortie est prévue à la médiathèque le 28 novembre.

En ce qui concerne les Atsem : Madame Buton précise que depuis fin août, un groupe d'analyse de la pratique est mis en place ; 3 séances sont organisées avec un psychologue pour échanger autour de leur pratique professionnelle, de la cohésion d'équipe. De plus, une fois par mois, un temps est libéré (sur le temps d'entretien qui est alors fait par un autre personnel) pour permettre aux équipes des deux maternelles d'échanger car sinon elles ne font que se croiser. Ce temps permet d'échanger sur une difficulté, croiser leurs regards sur une situation.

8) Protocoles et exercices de sécurité

Le PPMS a été réactualisé et 2 exercices ont déjà eu lieu :

- un exercice incendie le 26 septembre
- un exercice attentat-intrusion le 14 novembre 2025.

Dans chaque cas, les enseignantes étaient prévenues ; pour l'exercice attentat/intrusion les élèves ont également été prévenus. Ces exercices ont pour objectif de vérifier le matériel, la connaissance des procédures par les adultes mais surtout d'habituer les enfants à avoir un comportement adapté et des réflexes utiles plus tard (éviter la panique). Il faut noter que les élèves ont bien réagi, même dans la situation d'intrusion où ils devaient se cacher et être silencieux. Une classe n'a pas participé car l'alarme n'a pas fonctionné.

Madame Buton raconte qu'elle avait oublié de prévenir son équipe mais que l'exercice s'est très bien passé avec les tout petits de la crèche.

Monsieur Greverie rappelle l'investissement de la commune avec l'équipement en pagers pour diffuser l'information directement entre école, mairie, police municipale... sans passer par la téléphonie.

9) Bilan de la coopérative scolaire :

Madame Jacqmin fait un point sur la coopérative scolaire. La coopérative scolaire fonctionne grâce aux dons des parents ; elle n'est pas obligatoire mais permet de financer des actions pédagogiques (sorties), l'achat de jeux ou matériels pour les classes, plantations. C'est un compte indépendant de la mairie. Cette année la coopérative a reçu 644€ de cotisations, montant stable par rapport aux années précédentes. Les enseignantes remercient l'APE qui, par ses dons, aide beaucoup à financer les projets des classes.

Au 31 juillet 2025, le bilan était de : 3288,51 €

10) Questions diverses

APE :

Actions prévues :

- le marché de Noël le 13 décembre ; les classes sont invitées à créer des objets qui seront récupérés le vendredi 12 midi.
- la vente de galettes en janvier.

L'APE remercie Madame Maupetit pour la lisibilité sur le blog des actions de l'APE.

Les parents d'élèves offriront un cadeau (valeur 50€) à chaque classe contre une chanson, le vendredi 19 décembre .

Questions diverses :

- aménagement du parking

Des plots ont été posés pour limiter le stationnement anarchique de certains parents. Le choix a été fait de baliser un seul côté car sinon cela serait trop contraignant.

Madame Maupetit note que les voitures sont parfois bloquées pour reculer en raison des stationnements sur le côté.

Monsieur Greverie rappelle qu'en 2028, dans le projet de la future école il n'y aura plus ce parking ; le seul parking sera celui de la place du 14 juillet. Il y aura quand même 2 places PMR, et un accès pour les enseignants pour déposer leurs affaires.

Projet de la nouvelle école : l'architecte est choisi, dans une prochaine phase le projet sera présenté au personnel pour en rediscuter puis il y aura une présentation du projet définitif. L'idée est de préserver l'ancienne école le plus longtemps possible le temps de construire l'autre. Il n'est pas possible de rénover celle-ci.

Dans un second temps, il faudra organiser le déménagement ; il faudra voir avec l'architecte comment envisager le transfert.

La TPS réintégrera l'école.

C'est un choix engagé d'un point de vue écologique (géothermie) avec la préservation de l'environnement autour de l'école.

Parking : demande de 2ème rangement de vélo. Madame Bouillet ne voit pas de parents avec un vélo qu'ils ne puissent pas ranger ?

La demande est à préciser

Est-ce que les jours de pluie les enfants peuvent stocker leurs vélos dans le local à poussettes de la crèche ? Madame Buton donne son accord s'il s'agit d'un ou deux vélos, s'il y en a plus cela ne sera pas possible.

L'arrêt de bus à l'angle de la route de Saint Michel et l'Oisellerie est non abrité, dangereux. La question a déjà été posée. Il y a bien un arrêt de bus avec des plots pour le rendre visible par les automobilistes. Ce carrefour va être réaménagé. C'est donc une solution temporaire en attendant.

L'informatique à l'école : certaines compétences ne sont pas évaluées par manque de matériel.

Monsieur Greverie rappelle que la position de la mairie est de ne pas mettre d'écrans en maternelle. Mais elle change rapidement les ordinateurs de direction et du bureau

Madame Jacqmin précise que c'est une demande de l'Education nationale d'enseigner une bonne utilisation du numérique.

Monsieur Greverie exprime sa divergence d'opinion avec l'éducation nationale

Madame Desjardin rappelle que l'informatique est aussi un outil important pour l'enseignement (par exemple pour projeter un documentaire) c'est un support pour une situation d'apprentissage.

Il semble dommage de ne pas l'utiliser, les enfants grandissent dans une vie numérique. L'utilisation d'un vidéoprojecteur pourrait être utile pour des réunions (type conseil d'école) mais aussi pour montrer en amont des situations comme à la piscine. Il faudrait trouver un compromis entre tout et rien.

Et si l'APE nous offre un ordinateur ?

Monsieur Greverie rappelle qu'au nom de la santé des élèves, il ne souhaite pas équiper les écoles maternelles.

Question des parents : est-ce que d'autres personnes que les parents peuvent accompagner lors de sorties scolaires ? Réponse de l'équipe : bien sûr s'ils sont majeurs

La séance est levée à 19h55.

La secrétaire

La directrice